nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

Cadre de suivi et d'évaluation:
PLAN STRATÉGIQUE 2016–2020

2016–2020

Réflexions et apprentissage

Ce cadre de suivi et d'évaluation supporte le plan stratégique 2016–2020 pour le Réseau mondial des projets sur le travail du sexe (NSWP).

Le plan stratégique explique comment, en cinq ans, le NSWP continuera son travail en se basant sur ces réussites et les leçons apprises à ce jour, tout en renforçant certains aspects critiques de son travail et en répondant à un environnement changeant et difficile. Le plan stratégique est le résultat d'une consultation extensive parmi les membres du NSWP et d'autres partenaires. Cela a inclus une revue stratégique complète des forces et faiblesses du réseau en 2010–2015.

Le cadre de suivi et d'évaluation explique comment le NSWP réfléchira et apprendra de son travail en 2016–2020. Il fournit un moyen pour le réseau de mesurer et de rapporter ses résultats concrets et ses progrès grâce à des indicateurs qui eux-mêmes mesurent les résultats et les impacts. Ce cadre définit aussi comment le NSWP démontrera l'impact de son travail à travers une série d'études de cas analytiques qui montrent comment la théorie du changement du réseau fonctionne en pratique et conduit à un changement positif dans les vies des travailleurSEs[1] du sexe dans le monde.

1 Le terme « travailleurSEs du sexe » a été choisi afin de représenter la diversité de la communauté et d'inclure les travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres.

Mission, buts et théorie du changement

La MISSION du Réseau mondial des projets sur le travail du sexe (NSWP) est de soutenir les revendications des travailleurSEs du sexe dans le monde et mettre en lien les réseaux régionaux qui luttent pour la défense des droits des femmes, des hommes et des personnes transgenres travailleurSEs du sexe. Le NSWP défend le droit des travailleurSEs du sexe à la santé et à l'accès aux services sociaux ainsi que le droit de vivre libre de tout abus ou discrimination et de ne pas avoir à subir de lois, de politiques et de pratiques répressives ; il plaide aussi pour l'auto-détermination des travailleurSEs du sexe.

Le travail du NSWP a pour but de contribuer aux OBJECTIFS suivants :

1. **Les droits humains** : La promotion et la protection des droits humains des travailleurSEs du sexe.
2. **La santé** : Les travailleurSEs du sexe ont un accès universel aux services de santé, notamment ceux qui concernent le VIH.
3. **Le travail** : Le travail du sexe est reconnu comme un travail.
4. **Stigmatisation et discrimination** : Les travailleurSEs du sexe peuvent vivre libres de toute stigmatisation et de toute discrimination.
5. **La criminalisation et l'oppression judiciaire** : Les travailleurSEs du sexe ne sont pas criminaliséEs et n'encourent pas de sanctions légales.
6. **Violence** : Les travailleurSEs du sexe peuvent vivre libres de tous types de violences.
7. **Les migrations et la traite humaine** : Une différence claire est faite entre le travail du sexe et la traite humaine et les travailleurSEs du sexe peuvent se déplacer et migrer en toute liberté.
8. **L'émancipation économique** : Les travailleurSEs du sexe sont libres de choisir leur emploi et ont accès à la sécurité financière.

La THÉORIE DU CHANGEMENT du NSWP illustre comment en tant que réseau mondial le travail du NSWP se concentre sur des rôles de 'rassemblement', 'renforcement', 'construction' et 'promotion'. Combines, ceux-ci encouragent un mouvement mondial pour les droits des travailleurSEs du sexe uni et dynamique amenant à des changements positifs dans les vies des travailleurSEs du sexe.

LA THÉORIE DU CHANGEMENT DE NSWP

PROBLÈMES

- Déni des droits humains
- Stigmatisation, discrimination et violence
- Lois, politiques et pratiques répressives
- Le travail du sexe n'est pas reconnu comme un travail
- Conditions de travail dangereuses
- Manque d'accès aux services de santé
- Manque d'implication dans les prises de décision

STRATÉGIES

1. S'organiser et renforcer le NSWP en tant que réseau mondial luttant pour la réalisation des droits des travailleurSEs du sexe
2. Renforcer les capacités des réseaux dirigés par des travailleurSEs du sexe et des leaders émergeantEs
3. Promotion - pour et par les travailleurSEs du sexe - des droits humains et, de politiques et de programmes fondés sur des données factuelles

RÉSULTATS

- Les organisations et les réseaux dirigés par des travailleurSEs du sexe travaillent ensemble en tant que mouvement mondial
- Capacité renforcée pour influencer les politiques et les programmes aux niveaux régional et national
- Les leaders des travailleurSEs du sexe émergeantEs sont plus compétents et participent au niveau national, régional et mondial
- Engagement plus fort dans l'élaboration des lois et des programmes
- Les législateurs et les responsables de programmes élaborent et mettent en œuvre des pratiques respectueuses des droits

IMPACT

- Respect des droits des travailleurSEs du sexe
- Baisse de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence
- Lois, politiques et pratiques meilleures
- Le travail du sexe est davantage reconnu comme un travail
- Meilleures conditions de travail
- Meilleur accès aux services et au soutien
- Engagement significatif accru

CONTRIBUTIONS

Les voix des travailleurSEs du sexe • Ressources humains • Bonne pratique • Politiques et directives respectueuses des droits humains • Financements

Le cadre de suivi et d'évaluation

Les pages suivantes fournissent le cadre de suivi et d'évaluation pour le plan stratégique 2016–2020 du NSWP. Le premier graphique se concentre au niveau de l'impact. Le graphique suivant se concentre sur les résultats. Tous ces niveaux sont supportés par des indicateurs. Ceux liés aux résultats sont des *exemples*, qui dépendent du niveau de financement sécurisé et confirment le plan annuel de travail du NSWP.

Le cadre est guidé par les consultations avec des membres et des partenaires conduits durant la revue stratégique du NSWP et le processus de planification. Il est aussi informé par les indicateurs et résultats voulus pour les processus globaux auxquels le NSWP contribue. Des exemples incluent les Objectifs de Développement Durables (SDGs) and la *Déclaration politique des Nations Unis sur le VIH et le SIDA* (2011).

Les plans spécifiques de suivi et d'évaluation, qui sont informés et supportés par ce cadre, seront produits pour les programmes développés et implémentes individuellement par le NSWP en 2016–2020.

Le cadre de suivi et d'évaluation sera utilisé pour informer l'évaluation annuelle des progrès du NSWP pour le conseil d'administration. Il formera aussi la base d'une évaluation en 2018 et d'une revue stratégique en 2020.

Niveau impact

		INDICATEURS D'IMPACT
AVOIR UN IMPACT	Les stratégies 1, 2 et 3 contribueront à l'impact positif et général du NSWP sur les vies des travailleurSEs du sexe. Cela inclue par exemple : • les droits humains et les libertés des travailleurSEs du sexe sont davantage respectés • une baisse de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence à l'encontre des travailleurSEs du sexe • la situation des travailleurSEs du sexe s'améliore grâce à de meilleures lois, politiques et pratiques • le travail du sexe est davantage reconnu comme un travail • les travailleurSEs du sexe travaillent dans de meilleures conditions • les travailleurSEs du sexe ont un meilleur accès à des services et du soutien de bonne qualité, par exemple en matière de santé • les travailleurSEs du sexe participent davantage de façon significative à l'élaboration des politiques au niveau local, national et international	Chaque année, le NSWP produira deux études de cas analytiques et détaillés qui démontreront l'impact de son travail sur les vies des travailleurSEs du sexe. Celles-ci fourniront une description qualitative, et, si possible, une étude quantitative du travail fournit et des résultats atteints. Elles montreront comment la théorie du changement du NSWP fonctionne dans les faits en 'racontant l'histoire' des : • Problèmes, en incluant des prévisions • Buts • Stratégies, en incluant les contributions • Résultats • Analyses d'impact • Conclusions, en incluant les leçons apprises

Niveau résultats et impacts

STRATEGIE 1 :	**S'organiser et renforcer le NSWP en tant que réseau mondial luttant pour la réalisation des droits des travailleurSEs du sexe.**	
	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT : La stratégie 1 permettra au NSWP d'être un réseau international robuste bien informé grâce à une infrastructure d'adhésion, un secrétariat, une gouvernance, un système de communication et des alliances institutionnelles solides. Le NSWP aura à sa disposition les ressources humaines et les systèmes nécessaires pour promouvoir et soutenir la mise en œuvre de mesures favorables aux travailleurSEs du sexe qui sont respectueuses des droits humains et basées sur des données factuelles.	
		INDICATEURS DE RÉSULTATS
RÉSULTAT 1 :	Les organisations et les réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe : partager les expériences, les idées et les informations et, travailler ensemble en tant que mouvement mondial pour la réalisation des droits des travailleurSEs du sexe.	• Documentation des organisations et réseaux régionaux dirigés par les travailleurSEs du sexe et les réseaux régionaux partagent leurs expériences, idées et informations. • Documentation des organisations et réseaux régionaux dirigés par les travailleurSEs du sexe et les réseaux régionaux travaillant ensemble en tant que mouvement mondial pour la réalisation des droits des travailleurSEs du sexe.
	EXEMPLES D'ACTIVITÉS	**EXEMPLES D'INDICATEURS**
AIRE D'ACTION 1.1. **Adhésion au NSWP**	• Conserver un système d'adhésion au NSWP transparent et responsable. • Exprimer plus clairement quels sont les avantages d'être adhérent du NSWP et encourager davantage d'organisations à rejoindre les réseaux régionaux et mondiaux. • Renforcer les liens entre les membres du NSWP dans les pays et les réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe.	• # membres du NSWP. • # nouveaux membres du NSWP. • # membres du NSWP qui sont aussi membres des réseaux régionaux. Le système d'adhésion du NSWP est transparent et opérationnel.

AIRE D'ACTION 1.2. **Communications**	• Améliorer la facilité d'accès aux publications du NSWP en produisant par exemple des outils de plaidoyer qui ciblent différents publics et qui sont aussi plus courts et plus simples. • Renforcer la diffusion systématique des publications du NSWP y compris aux adhérents. • Continuer de maintenir et de modérer le site internet multilingue, les listes électroniques et les médias sociaux du NSWP. • Développer les plateformes thématiques de communications pour les membres, telle que NSWP+ (pour les travailleurSEs du sexe vivant avec le VIH). • Maintenir et gérer le système de correspondants régionaux du NSWP (qui permettent d'identifier les problèmes rencontrés dans leur pays ou dans leur région). • Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication interne et externe. • Développer un Code de rédaction du NSWP pour une utilisation plus cohérente du vocabulaire et des références aux outils dirigés par des travailleurSEs du sexe.	• La stratégie de communication du NSWP est opérationnelle. • # publications du NSWP disséminées. • Site du NSWP maintenu en cinq langues.. • # visiteurs uniques du site internet du NSWP/. • # visiteurs revenus sur le site internet du NSWP. • # ressources téléchargés depuis le site du NSWP. • # listservs modérés par le NSWP. • # postes sur les listservs du NSWP par mois. • # postes sur les réseaux sociaux du NSWP. • # articles postés par les Correspondents régionaux du NSWP par région.

AIRE D'ACTION 1.3. **Le secrétariat du NSWP**	• S'assurer que les fonctions et les systèmes du secrétariat du NSWP restent de haute qualité en ce qui concerne par exemple la gestion des adhésions, la gestion opérationnelle (y compris les finances et l'administration) et la gestion des programmes (y compris la mobilisation des ressources, les relations avec les donateurs, l'assistance technique et l'analyse des politiques). • Maintenir le serveur et les archives du NSWP. • Réviser et mettre à jour le document *Développement organisationnel et manuel des opérations du NSWP.*	• L'audit annuel du NSWP est complété et soumis à *Companies House*. • Les rapports pour les donneurs sont soumis à temps. • Les Rapports annuels sont publiés. • Le plan de travail annuel du NSWP est produit.. • Le plan de plaidoyer du NSWP est approuvé au conseil d'administration annuel et est opérationnel. • Le document *Développement organisationnel et manuel des opérations du NSWP* est revu annuellement. • Le document *Développement organisationnel et manuel des opérations du NSWP* est opérationnel.

AIRE D'ACTION 1.4. **La gouvernance du NSWP**	• Organiser une réunion annuelle du conseil d'administration international du NSWP et préparer l'ordre du jour. • Faciliter l'élection du-de la présidentE du NSWP ainsi que les nominations des représentants régionaux au conseil d'administration international. • Renforcer le fonctionnement du conseil d'administration international du NSWP en améliorant la procédure d'admission et en faisant une évaluation des compétences des candidatEs. • Renforcer les systèmes de partage des informations à la fois entre le conseil d'administration international du NSWP et le secrétariat mais aussi au sein même du conseil d'administration du NSWP. • Renforcer les connexions entre les représentants régionaux au conseil d'administration international du NSWP et les réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe.	• La réunion annuelle du conseil d'administration du NSWP est tenue. • L'élection biennale du-de la présidente du NSWP est tenue en accord avec les procédures d'élection. • La sélection annuelle des représentants régionaux nominés au conseil d'administration du NSWP est tenue en accord avec les procédures régionales. • L'induction des nouveaux membres du conseil d'administration est arrangée avant la première réunion du conseil d'administration. • Les téléconférences trimestrielles du conseil d'administration du NSWP sont arrangées par le secrétariat.
AIRE D'ACTION 1.5. **Les alliances institutionnelles**	• Développer la solidarité envers les travailleurSEs du sexe en maintenant des relations de travail solides et s'assurer que nous collaborons étroitement avec nos partenaires internationaux sur les thèmes de plaidoyer que nous avons en commun. Cela concerne notamment les réseaux internationaux qui représentent d'autres populations clés – les usagers de drogues, les hommes gay et les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres et les personnes vivant avec le VIH.	• # activités implémentés en collaboration avec des partenaires clés internationaux. • # collaborations pour des plaidoyer en collaboration avec des partenaires clés internationaux.

STRATEGIE 2 :	Renforcer les capacités des réseaux dirigés par des travailleurSEs du sexe et des leaders émergeantEs.	
	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT : En renforçant la capacité des organisations, des réseaux et des leaders émergeantEs de travailleurSEs du sexe, la stratégie 2 permettra de donner aux mouvements de travailleurSEs du sexe régionaux et nationaux les connaissances et les compétences de haute qualité dont ils ont besoin pour participer avec succès à l'élaboration des politiques et des programmes. Cela aura pour effet de renforcer sur le long terme le mouvement global pour les droits des travailleurSEs du sexe.	
		INDICATEURS DE RÉSULTATS
RÉSULTAT 2A :	Les capacités des réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe dans le domaine des politiques et des programmes sont renforcées ce qui permet à ces réseaux de renforcer à leur tour les capacités des organisations et des réseaux nationaux dirigées par des travailleurSEs du sexe.	• Documentation des réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe ayant renforcé leur capacité dans des aires clés de politique et de programmes. • Documentation des réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe ayant renforcé la capacité des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe dans leur région.
	EXEMPLES D'ACTIVITÉS	**EXEMPLES D'INDICATEURS**
AIRE D'ACTION 2.1. Les réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe	• Apporter une assistance technique et organisationnelle sur mesure pour répondre aux besoins des réseaux régionaux individuels dirigés par des travailleurSEs du sexe et développer leur autonomie, par exemple en ce qui concerne la gouvernance, les adhésions, la gestion des finances et du budget, le développement organisationnel, la gestion du changement, la planification stratégique, l'élaboration des propositions, les comptes rendus pour les donateurs, le développement des structures des réseaux sous régionaux et la mise en place d'alliances avec d'autres organisations régionales.	• # réseaux régionaux ayant reçu un support technique et organisationnel de la part du NSWP. • Documentation du support technique et organisationnel reçu de la part du NSWP aux réseaux régionaux.

- Soutenir le renforcement mutuel des capacités – par et pour des pairs – entre les pays du sud global opéré par des organisations régionales dirigées par des travailleurSEs du sexe puis par des organisations nationales, ce qui permettra d'améliorer leurs programmes et leurs activités de plaidoyer basés sur des données factuelles et sur le respect des droits humains. Exemples d'approches clés :
  - L'Académie des travailleurSEs du sexe en Afrique. Ce projet est le résultat d'une collaboration entre les réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe en Asie Pacifique et en Afrique. Ce modèle a été développé par l'Alliance africaine des travailleurSEs du sexe, il allie un cursus de formation (les formateurTRICEs sont des travailleurSEs du sexe) à des sites de démonstrations et présente un réel potentiel de développement et d'adaptation.
  - L'éducation par les pairs en partenariat avec des partenaires techniques sous la forme par exemple d'ateliers de renforcement des capacités concernant le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ces ateliers sont organisés par des réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe en collaboration avec d'autres personnes des ressources externes dans le but de promouvoir les partenariats et l'échange de connaissances tout en développant l'expertise des organisations et des réseaux nationaux.
- Continuer à coordonner la participation des organisations de travailleurSEs du sexe à des programmes multi-régions, tel que Bridging the Gaps, qui travaillent sur les intersections entre les travailleurSEs du sexe et d'autres populations clés.

- Enquête annuelle auprès des membres du NSWP pour documenter :
  - Le développement et l'expansion des organisations des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe.
  - Le changement positif dans les législations et politiques liées au travail du sexe.
  - Le changement positif des programmes liés au travail du sexe.
- # réseaux régionaux supportés par le NSWP pour :
  - Faciliter les échanges Sud-Sud entre organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe.
  - Faciliter et documenter les ateliers régionaux afin de renforcer la capacité des Experts communautaires plaidant pour et implémentant des programmes de SDSR et VIH basés sur les droits.
  - Préparer et soumettre les rapports financiers de façon mensuelle et les rapports narratifs de façon trimestrielle.

	• Continuer à coordonner les consortiums d'organisations régionales et mondiales dirigées par des travailleurSEs du sexe afin de développer et de mettre en œuvre des programmes collaboratifs pour le financement des projets, comme par exemple par l'intermédiaire du Robert Carr civil society Networks Fund. • S'assurer que toutes les activités de renforcement des capacités du NSWP se font conformément aux bonnes pratiques et aux outils établis au préalable comme par exemple le SWIT (*Sex Worker Implementation Tool/Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe*).	• # pays ou les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe sont supportées par le NSWP afin d'être impliquées dans des programmes internationaux. • # réseaux régionaux dirigés par des travailleurSEs du sexe s'associant avec le NSWP dans des consortia afin de développer et d'implémenter des programmes.
		INDICATEURS DE RÉSULTATS
RÉSULTAT 2B :	Les leaders des travailleurSEs du sexe émergeantEs sont plus compétents et représentent efficacement les organisations et les réseaux dirigés par des travailleurSEs du sexe dans le développement des politiques et des programmes.	• Documentation des leaders des travailleurSEs du sexe supports par le NSWP pour représenter les organisations et réseaux dirigés par des travailleurSEs du sexe dans le processus de développement de politiques nationales, régionales et mondiales et de programmes.
	EXEMPLES D'ACTIVITÉS	**EXEMPLES D'INDICATEURS**
AIRE D'ACTION 2.2. **Les leaders des travailleurSEs du sexe émergeantEs**	• Faciliter l'encadrement des leaders des travailleurSEs du sexe émergeantEs, le renforcement de leurs capacités (en matière de gestion des réseaux par exemple) et les opportunités de formation (telle que la participation aux réunions internes) en se basant sur l'éducation par les pairs (plutôt que des programmes de formation formels), comme par exemple l'encadrement des leaders émergeantEs nationaux par les leaders régionaux.	• # leaders jeunes et émergeants mentorés par le NSWP.

STRATEGIE 3 :	**Promotion, pour et par les travailleurSEs du sexe, des droits humains ainsi que de politiques et de programmes fondés sur des données factuelles.**	
	PROMOUVOIR LE CHANGEMENT : La stratégie 3 donne aux travailleurSEs du sexe les informations nécessaires pour participer de façon significative à l'élaboration des politiques et des programmes et permet aussi de bénéficier de la mobilisation d'autres parties prenantes et d'autres mouvements. Cela garantira le développement et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui tiennent compte de la réalité de la vie des travailleurSEs du sexe et aura par conséquent des effets bénéfiques pour ces derniers-ères.	
		INDICATEURS DE RÉSULTATS

RÉSULTAT 3 :	Les législateurs et les responsables de programmes ont une meilleure compréhension des droits et des besoins des travailleurSEs du sexe, élaborent des programmes et des politiques respectueux des droits humains et qui se basent sur la réalité des faits et, mettent en œuvre des programmes et des politiques qui contribuent à un environnement plus favorable aux travailleurSEs du sexe.	• Documentation de législateurs et responsables de programmes qui :
		  ◦ Comprennent mieux les droits et les besoins des travailleurSEs du sexe.
		  ◦ Développent et implémentent des politiques et programmes bases sur les droits et sur la réalité des faits qui contribuent à un environnement plus favorable pour les travailleurSEs du sexe.

	EXEMPLES D'ACTIVITÉS	EXEMPLES D'INDICATEURS
AIRE D'ACTION 3.1. Les forums sur les politiques et les programmes	• Les deux principes d'auto-détermination des travailleurSEs du sexe et de participation significative à tous les niveaux des forums sur les politiques et les programmes doivent être promus et respectés. • S'assurer que le travail de plaidoyer du NSWP se fait conformément aux besoins des travailleurSEs du sexe, identifiés au préalable, en se référant systématiquement à la *Déclaration de consensus sur le travail du sexe, les droits humains et le droit*. • Travailler en collaboration avec les organisations nationales, régionales et internationales pour développer et/ou mettre en œuvre de bonnes pratiques et des directives respectueuses des droits humains comme par exemple le SWIT (*Sex Worker Implementation Tool/Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe*). • La participation des travailleurSEs du sexe au comité directeur de l'ONUSIDA sur le VIH et le travail du sexe, au niveau régional et international, permettra d'influencer le développement de politiques internationales de bonnes pratiques et la mise en œuvre de ressources de bonnes pratiques comme par exemple le SWIT (*Sex Worker Implementation Tool/Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe*). • Participer au Groupe consultatif sur les communautés, les droits et le genre ainsi qu'à d'autres mécanismes nationaux, régionaux et internationaux et faire la promotion du SWIT (*Sex Worker Implementation Tool/Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe*) permettra de garantir que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme tienne compte des besoins des travailleurSEs du sexe.	• # leaders des travailleurSEs du sexe qui participant à des forums mondiaux et régionaux avec le support du NSWP. • # projets de documents produits par d'autres partenaires revus et commentés par le NSWP. • # délégations et organes consultatifs où le NSWP a des représentants. • Documentation du NSWP travaillant avec les agences nationales, régionales et mondiales pour développer et/ou implémenter des bonnes pratiques et des guidances basées sur les droits. • Documentation de l'engagement du NSWP dans et la contribution aux mécanismes clés mondiaux, comme le Comité d'organisation d'ONUSIDA sur le VIH et le travail du sexe et le groupe de conseil en matière de réponses communautaires, de droits et de genre.

AIRE D'ACTION 3.2. **Les consultations des communautés**	• Coordonner les consultations dans les cinq régions du NSWP pour identifier quelles sont les expériences vécues et les bonnes pratiques des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe en termes de thèmes importants du plaidoyer. • Continuer à utiliser la méthode de consultation établie par le NSWP (des consultants régionaux et mondiaux, et des informateurs clés nationaux) et s'assurer que le processus soit inclusif par rapport aux populations clés et aux questions de genre par exemple. • S'assurer que les rapports résultants des consultations du NSWP sont promus et utilisés. Ces rapports peuvent être utiles dans le cadre du travail de base que fait le réseau (tels que les programmes de lutte contre le VIH dirigés par des travailleurSEs du sexe) ou pour résoudre des problèmes technique à plus court terme quand une réponse rapide est nécessaire (comme la Prophylaxie pré-exposition [PrEP] pour les travailleurSEs du sexe).	• # consultations mondiales conduites par le NSWP. • Documentation de la dissémination, de l'utilisation et de l'impact au long-terme des publications du NSWP résultants de consultations mondiales.
AIRE D'ACTION 3.3. **Les outils de plaidoyer**	• Développer un éventail d'outils thématiques de plaidoyer pour soutenir les travailleurSEs comme par exemple des fiches d'information courtes dans un anglais clair. • Produire des *Guides pratiques* pour les travailleurSEs du sexe dans un anglais clair et dont les informations sont données clairement et étape par étape (concernant par exemple les financements sur le long terme ou le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme) et soutenir le travail de plaidoyer des communautés. • Élaborer un plan de diffusion et aider les réseaux régionaux et les organisations nationales dirigés par des travailleurSEs du sexe à promouvoir, traduire et utiliser les outils de plaidoyer du NSWP.	• # documents et notes politiques produits par le NSWP. • # guides communautaires les accompagnant produits par le NSWP. • # Guides futés publiés. • Documentation de la dissémination, de l'utilisation et de l'impact à long-terme des outils de plaidoyer du NSWP.

AIRE D'ACTION 3.4. **Les actions spécifiques de plaidoyer**	• Coordonner et/ou mener des campagnes de plaidoyer pour soutenir les actions d'autres organisations internationales (comme Amnesty International) qui soutiennent les droits des travailleurSEs du sexe. • Coordonner et/ou mener des campagnes de plaidoyer pour soutenir les membres du NSWP lorsqu'il est dangereux ou infaisable pour les organisations d'agir par elles-mêmes.	• # campagnes de plaidoyer par d'autres organisations mondiales supportées par le NSWP. • # campagnes de plaidoyer locales, nationales et régionales pour les travailleurSEs du sexe supportées par le NSWP.
AIRE D'ACTION 3.5. **Le partage des informations avec l'extérieur**	• Publier des documents qui permettront d'informer et d'influencer les parties prenantes externes en ce qui concerne le travail du sexe et d'autres sujets connexes. Inclure *Sex Work Digest* : un recueil d'articles et de publications récentes.	• # éditions du *Sex Work Digest* publiées.
AIRE D'ACTION 3.6. **Les alliances avec d'autres mouvements**	• Explorer plus avant et développer des alliances avec certains mouvements qui pourraient aider à atteindre les Objectifs de développement durable, notamment ceux en lien avec les femmes, les droits du/au travail, les droits humains et les leaders religieux afin de garantir un soutien plus important pour les travailleurSEs du sexe.	• # alliances développées par le NSWP pour développer les Objectifs de Développement Durables (SDGs). • Documentation of the development of alliances and resulting achievements.
AIRE D'ACTION 3.7. **Les activités de mobilisation mondiales**	• Renforcer la promotion coordonnée d'évènements internationaux de mobilisation, tel que la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux travailleurSEs du sexe (17 décembre).	• # évènements mondiaux promus par le NSWP.

2016–2020

nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix, 62 Newhaven Road
Edinburgh, Scotland, UK, EH6 5QB
+44 131 553 2555
secretariat@nswp.org
www.nswp.org

NSWP is a private not-for-profit limited company.
Company No. SC349355